



Maître d'ouvrage :

Commune de Saint-Aubin-du-Cormier (département d'Ille-et-Vilaine)

Partenaires associés

- Nombreuses associations communales
- Associations naturalistes et environnementales
- Établissements de formation et de recherche
- Agriculteur·rices



Objectif (s)

- Sensibiliser et former les habitant·es et les acteurs du territoire à la biodiversité en s'appuyant sur le tissu associatif local.
- Diversifier les animations pour toucher un public aussi large que possible.
- Développer la participation citoyenne et permettre à chaque habitant·e d'être acteur au sein de sa commune.

Description de l'action

➤ Des projets diversifiés s'appuyant sur un partenariat actif

La diversité des animations et des projets visant à sensibiliser ou à former à la biodiversité trouve son origine dans le large panel des acteurs avec lesquels ont été construites toutes les actions proposées.

Ces acteurs sont, en premier lieu, des associations locales telles que le groupe de théâtre, le club du 3^{ème} âge, le comité de jumelage, etc. Ces acteurs sont, en second lieu, des associations « environnementales » (Bretagne Vivante ; Réseau éducation à l'environnement du pays de Fougères, etc.) ou des établissements de formation et de recherche (lycée agricole et CFA La Lande de la Rencontre implantés sur la commune ; Université Rennes 1 ; institut Agro -Agrocampus Ouest de Rennes).

➤ Des projets visant à toucher tous les publics au travers de leur activité de prédilection

Fort du constat que les animations sur la biodiversité touchaient un public assez restreint et déjà sensibilisé, la commune a présenté aux 60 associations locales le projet d'ABC. L'objectif était d'identifier comment ces dernières pouvaient, au travers de leur propre activité, participer à une sensibilisation à la biodiversité. Des pistes de collaboration ont rapidement émergé.

Ainsi, sans être exhaustif, les projets suivants ont pu voir le jour :

- l'association de théâtre a écrit et mis en scène dans le cadre des ateliers jeunes et adultes des saynètes sur la mare, les rapaces, les sciences participatives, etc. ;
- le comité de jumelage avec Richmond (Angleterre) a proposé des sorties de découverte de la nature en anglais animées par des apprentis en BTS Gestion et Protection de la Nature ;
- le Bardac', bar associatif, a programmé une soirée sur les serpents, avec une projection puis des jeux ;
- l'union des commerçants a accueilli une exposition sur les auxiliaires du jardin avec des panneaux répartis dans chaque commerce du centre-ville ;
- une habitante enseignante en langue des signes a co-animé une promenade « découverte de la nature » pour des publics sourds et malentendants.

Description de l'action (Suite)

➤ Des actions visant à solliciter la participation du public

Cette participation du public a pris là aussi des formes très différentes avec par exemple :

- des concours photos pour les habitant-es, organisé par les BTS « Gestion et protection de la nature » du lycée agricole avec à l'arrivée une exposition installée dans le centre de la commune ;
- des propositions aux habitant-es, aux écoles, aux agents et aux agriculteur-trices, d'inventaires participatifs (mares, nids d'hirondelles, chouettes, etc.) ou des programmes de sciences participatives : oiseaux du jardin, observatoire des vers de terre animé par l'équipe scientifique de Rennes 1, etc. ;
- des soirées-débats et des conférences sur les enjeux liés à la biodiversité et les services écosystémiques ;
- des ateliers pratiques sur le jardin au naturel et les aménagements favorables à la biodiversité dans le bâti.

➤ Des actions locales s'inscrivant dans des opérations nationales

L'intérêt d'inscrire des actions locales dans une opération nationale est de profiter de la dynamique que cette dernière induit. Ainsi, la commune s'est inscrite dans des événements tels que « la nuit de la chouette », le « jour de la nuit », « la semaine sans pesticides » ou « la fête de la nature ».

À titre d'exemple, l'édition de cette dernière en 2020, sur le thème de « Prenons en de la graine », a été l'occasion de programmer des animations autour de l'arbre : stage de grimpe d'arbres ; réalisation d'une œuvre Land-Art Nature avec les enfants ; balade contée dans le bois de Rumignon ; etc.

Suite et perspectives

- Le souhait est de poursuivre et de démultiplier les actions de sensibilisation et de mobilisation sur le territoire communal, puis au-delà à l'échelle de la communauté de communes.
- Lors de la mise au point du plan d'actions de l'ABC, l'objectif est de proposer un panel d'actions pratiques que les citoyen-ne-s pourront concrétiser (pose de nichoirs, mise en place de pierriers, etc.) avec des réalisations ayant un effet d'exemple.
- Par ailleurs, il s'agira d'aboutir à des prescriptions intégrées dans le plan local d'urbanisme (PLU) : passage à petite faune, classement des arbres, des haies et des mares au titre de la Loi Paysage, etc.

Bilan et enseignements

- La diversité des actions menées a permis de multiplier les publics sensibilisés et informés. La mobilisation effective implique de rester concret, de donner les clés permettant à chacun d'agir, et de créer une motivation en mettant en lumière les plus-values de la biodiversité.
- La mise en œuvre d'un tel programme d'animations suppose de s'entourer de compétences naturalistes, éducatives et en communication. Sa réussite est fonction de la dynamique créée avec les acteurs locaux et la population. La multiplication des supports et des relais de diffusion de l'information (exposition, événementiels, réseaux sociaux- ex. : youtu.be/b0nA045ZL8M, etc.) est également un facteur de réussite et tous les moments de la vie d'une commune peuvent être l'occasion de diffuser un message associé à la biodiversité.

Durée de mise en œuvre

Coût du projet / Moyens humains

Actions engagées dans le cadre de l'ABC depuis 2018 (3 ans)

- Coût total de l'ABC : 76 000 euros dont 56 000 euros de subvention de l'OFB sur 3 ans. Coût du volet « animation/implication » : 8 500 euros
- Moyens humains : ½ ETP pendant trois ans + participation des agents des espaces verts + investissement important de 2 élu-es.

Contact : Pascale MACOURS (pascale.macours@ville-staubindu.cormier.fr)